

Sensorion renforce sa structure financière par l'émission d'un emprunt obligataire d'un montant nominal de 4,7 M€ souscrit par de nouveaux investisseurs européens et le management

Bpifrance a sélectionné Sensorion pour son programme « Hub Health Tech »

Montpellier, 11 Mars, 2019 – Sensorion (FR0012596468 - ALSEN), une société biopharmaceutique pionnière au stade clinique dédiée au développement de thérapies innovantes pour restaurer, traiter et prévenir les maladies de l'oreille interne telles que les surdités, les acouphènes et les vertiges, annonce aujourd'hui une émission obligataire d'un montant nominal de 4,7 millions d'euros, composée d'une (i) émission d'obligations convertibles¹ pour un montant nominal de 3,4 millions d'euros souscrits par plusieurs nouveaux investisseurs européens ainsi que d'une (ii) émission d'obligations simples² d'un montant nominal de 1,3 million d'euros souscrits par ces mêmes investisseurs européens à hauteur de 1 million d'euros et par le management de la Société, Monsieur Patrick Langlois, Président du Conseil d'administration et Madame Nawal Ouzren, Directeur général³.

Parallèlement, afin de favoriser le développement de la société, Bpifrance a inclus Sensorion au sein du « Hub Health Tech », un programme très sélectif d'accélérateur de croissance destiné à seulement cinq leaders technologiques du portefeuille de BPI, pour la promotion en cours. Ce programme permet aussi une préparation à l'internationalisation. Bpifrance confirme ainsi son intérêt et sa volonté de continuer à accompagner activement Sensorion dans son développement.

Le produit de l'emprunt obligataire est destiné à financer ses frais et coûts généraux ainsi que le développement des produits de la Société jusqu'au prochain jalon du développement des produits prévu au second semestre 2019. Ainsi il permettra, jusqu'à cet horizon, le financement de son plan de développement relatif au SENS-111 et au SENS-401, aujourd'hui en phase 2. Il est rappelé que les résultats d'étude de phase 2 sur l'efficacité du SENS-111 dans la vestibulopathie unilatérale aiguë (une forme rare et très sévère de vertige) sont attendus dans le courant du second semestre 2019 et que La phase 2 du SENS-401, dans la perte brusque d'audition (SSNHL), démarre et des résultats intermédiaires devraient être annoncés en fin d'année.

Principales caractéristiques de l'émission obligataire

Le principe de cette émission obligataire a été décidé par le Conseil d'administration, lors de sa séance du 6 mars 2019, faisant usage de la 10^{ème} résolution approuvée par l'Assemblée Générale Mixte de la Société s'agissant de l'émission des obligations convertibles.

Les obligations convertibles et les obligations simples ont été souscrites à 93% de leur valeur nominale⁴, ne porteront pas intérêts et viendront à échéance le 7 mars 2021. Le prix de conversion des obligations convertibles sera fonction du cours de bourse au moment de la conversion⁵. A titre indicatif, si toutes les obligations étaient converties sur la base du cours de l'action Sensorion à la clôture du 5 mars 2019⁶, 3.733.574 actions seraient nouvellement créées, représentant une dilution de 22,2%⁷.

¹ Soit 3.440.862 obligations convertibles d'une valeur nominale chacune d'un euro

² Soit 1.290.325 obligations simples d'une valeur nominale chacune d'un euro

³ Monsieur Patrick Langlois, Président du Conseil d'administration de la Société, a souscrit, par l'intermédiaire de son holding familial, des obligations simples, à hauteur de 50.000 €. Madame Nawal Ouzren, Directeur général, a souscrit des obligations simples, à hauteur de 200.000 €

⁴ Soit un produit brut de l'emprunt obligataire de 4,4 M€

⁵ Le prix de conversion des OC sera égal au plus bas entre 1,30€ et un cours de bourse moyen pondéré de l'action Sensorion précédant la décision de conversion des OC diminué d'une décote de 10%, dans le respect des plafonds des autorisations

⁶ 1,024 euros

⁷ Sur la base d'un capital composé de 13.065.932 actions à la date du conseil d'administration

Les obligations sont garanties par un nantissement octroyé par la Société sur les droits de propriété intellectuelle détenus en propre par la Société étant précisé que le nantissement est accordé sous réserve des licences et droits d'exploitation consentis ou à consentir par la Société sur les droits nantis. La Société s'est engagée à permettre le remboursement anticipé de l'emprunt obligataire convertible dans le cas d'émission de titres nouveaux donnant accès au capital ou de titres de créances, moyennant le paiement d'une prime de non conversion⁸.

Les obligations ne feront l'objet d'aucune demande d'admission aux négociations sur Euronext Growth. L'émission ne donne pas lieu à un prospectus soumis au visa de l'AMF. L'émission des obligations a été conseillée et structurée par Vester Finance, qui a également souscrit aux obligations.

Prochaine publication

27 mars 2019, résultats annuels 2018

Facteurs de risque

L'attention des investisseurs est attirée sur les facteurs de risques figurant à la section 4 du rapport de gestion relative à l'exercice clos le 31 décembre 2017, disponible sur le site internet de Sensorion (<http://www.sensorion-pharma.com>). La Société n'a pas connaissance de modification de ces facteurs de risques, à l'exception du risque de liquidité. La Société a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et estime que compte tenu de la trésorerie nette disponible, de ses frais et coûts généraux et de l'évolution probable de ses besoins de financement pour assurer le développement de ses programmes cliniques, elle sera amenée dans les 12 prochains mois à rechercher des financements complémentaires.

A propos de Sensorion

Sensorion est une société biopharmaceutique pionnière au stade clinique dédiée au développement de thérapies innovantes pour restaurer, traiter et prévenir les pathologies de l'oreille interne telles que les surdités, les vertiges et les acouphènes. Deux produits sont en développement clinique de phase 2 : Séliforant (SENS-111) dans la vestibulopathie unilatérale aiguë et l'Arazasetron (SENS-401) dans la perte auditive aiguë neurosensorielle (SSNHL). Nous avons développé dans nos laboratoires une plateforme unique de R&D pour approfondir notre compréhension de la pathophysiologie et de l'étiologie des maladies de l'oreille interne. Cette approche nous permet de sélectionner les meilleures cibles thérapeutiques et mécanismes d'action appropriés pour nos candidats médicaments. Nous travaillons également sur l'identification de biomarqueurs afin d'améliorer le diagnostic et le traitement de ces maladies peu ou mal traitées.

En ligne avec sa volonté de continuer à délivrer des solutions thérapeutiques innovantes pour les patients avec des problèmes liés à l'oreille interne, Sensorion est entré en novembre 2018 en négociation exclusive avec l'Institut Pasteur sur des programmes de Thérapie Génique ciblant les pertes d'audition parmi lesquelles le syndrome de Usher de type 1 et les surdités causées par une mutation du gène codant pour l'Otoferline.

Notre plate-forme de R&D et notre portefeuille de candidats médicaments nous positionnent de manière unique pour améliorer de manière durable la qualité de vie des centaines de milliers de personnes souffrant de désordres de l'oreille interne ; un besoin médical largement insatisfait dans le monde aujourd'hui.

www.sensorion-pharma.com

Contacts

Sensorion

Nawal Ouzren

CEO

contact@sensorion-pharma.com

Tél : +33 467 207 730

Catherine Leveau

Communication financière

catherine.leveau@sensorion-pharma.com

Tél. : +33 467 207 730

Libellé : **SENSORION**
Code ISIN : **FR0012596468**
Mnémonique : **ALSEN**



⁸ D'un montant de 20% de la valeur nominale des obligations convertibles encore en circulation.

Avertissement

Le présent communiqué contient des déclarations prospectives relatives à Sensorion et à ses activités. Sensorion estime que ces déclarations prospectives reposent sur des hypothèses raisonnables. Cependant, aucune garantie ne peut être donnée quant à la réalisation des prévisions exprimées dans ces déclarations prospectives qui sont soumises à des risques, dont ceux décrits dans le Document de référence enregistré auprès de l'AMF sous le numéro R.17-062 du 6 septembre 2017, et à l'évolution de la conjoncture économique, des marchés financiers et des marchés sur lesquels Sensorion est présente. Les déclarations prospectives figurant dans le présent communiqué sont également soumises à des risques inconnus de Sensorion ou que Sensorion ne considère pas comme significatifs à cette date. La réalisation de tout ou partie de ces risques pourrait conduire à ce que les résultats réels, conditions financières, performances ou réalisations de Sensorion diffèrent significativement des résultats, conditions financières, performances ou réalisations exprimés dans ces déclarations prospectives.

Le présent communiqué et les informations qu'il contient ne constituent pas, ni ne sauraient être interprétés comme une offre ou une invitation de vente ou de souscription, ou la sollicitation de tout ordre ou invitation d'achat ou de souscription d'actions Sensorion dans un quelconque pays. La diffusion de ce communiqué dans certains pays peut constituer une violation des dispositions légales en vigueur. Les personnes en possession du communiqué doivent donc s'informer des éventuelles restrictions locales et s'y conformer.